

COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

COLLOQUE ANNUEL

L'ARBITRAGE EN FRANCE DIX ANS APRES LA REFORME

sous la direction scientifique de

Maître Yves DERAINS
Avocat au Barreau de Paris

Vendredi 26 novembre 2021

Maison de la Chimie
28, Rue Saint-Dominique – 75007 Paris

PROGRAMME

8h30 **Accueil des participants**

Matinée 9h00 - 13h00

9h00 **Allocution d'ouverture :**

par Laurent Jaeger, *Président du CFA — Avocat associé, King & Spalding International LLP*

9h10 **Présentation générale :** Yves Derains

9h20 **1) La réforme du droit français de l'arbitrage**

Rapport introductif

par François Ancel, *Président de la Chambre commerciale internationale de la Cour d'appel de Paris*

9h40 **2) La Convention d'arbitrage**

Modérateur : Pierre Mayer, *Professeur émérite de l'Université Paris I-Sorbonne*

- La licéité de la convention

Laurent Aynès, *Professeur émérite à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne et*

Diana Paraguacuto-Mahéo, *Avocate aux barreaux de Paris, New York et Madrid (Foley Hoag)*

COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

- La protection de la partie faible

Maximin de Fontmichel, *Professeur de droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale* et

Caroline Duclercq, *Avocate au barreau de Paris (Medici)*

Débats, questions

11h 30 : *Pause-café*

11h50 **3) L'indépendance de l'arbitre**

- La notoriété et l'obligation de curiosité

Modératrice : Yas Banifatemi, *Avocate au barreau de Paris (Gaillard Banifatemi Shelbaya Disputes)*

Orateurs :

Claire Debourg, *Professeur de droit privé à l'Université Paris Nanterre* et

Éric Teynier, *Avocat au barreau de Paris (Teynier Pic)*

Débats, questions

Pause déjeuner

Après midi : 14h30 – 18 h

14h30 **4) Le contrôle des sentences**

Modérateur : Matthieu de Boisséson

- Le contrôle de la compétence

Sophie Lemaire, *Professeur de droit privé à l'Université Paris-Dauphine* et

Pierre Duprey, *Avocat au barreau de Paris (Audit Duprey Fekl)*

- Le contrôle de la conformité à l'ordre public international

Jean-Baptiste Racine, *Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)* et

Céline Greenberg, *Avocate au barreau de Paris (Mayer Greenberg)*

16h15 *Débats, questions, pause*

16h35 **5) Les voies de recours**

Modératrice : Laura Weiller, *Maître de conférences H.D.R., Aix-Marseille Université*

Orateur : Jacques Pellerin, *Avocat au barreau de Paris*

Débats, questions

17h20 **Propos conclusifs**

par Yves Derains

Fin du colloque (18h)
